

Monsieur le Député, Cher Dominique Baert

Mesdames et Messieurs,

Chère Christine Rimbault,

C'est aujourd'hui une cérémonie qui m'est chère car j'ai le plaisir de remettre une distinction honorifique à une collaboratrice parlementaire. C'est pour moi toujours un symbole de l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui donnent tout à la démocratie et qui n'en sont que trop rarement remerciés.

C'est d'ailleurs un juste retour des choses que d'être ici ce soir quand on sait qu'il y a quinze ans, une jeune diplômée d'un DEA de droit public frappait à la porte de l'Hôtel de Lassay, où résidait alors Laurent Fabius, pour proposer ses services. Cette jeune diplômée, vous l'avez compris, se nomme Christine Rimbault.

Je suis donc particulièrement heureux d'officier ici avec vous, chère Christine Rimbault, car il me semble que, au-delà de vos mérites personnels, sur lesquels je reviendrai, cette cérémonie est une occasion de célébrer un attachement sincère et profond, une fidélité, à cette belle institution qu'est l'Assemblée nationale.

Fidélité, c'est probablement le mot qui symbolise le mieux votre personnalité et votre itinéraire.

Alors ce soir, je vais me risquer, si vous le permettez, à retracer votre parcours personnel, à l'aune de ces fidélités.

Christine Rimbault, vous êtes née il y a quarante ans, dans l'Yonne, où vous avez vécu jusqu'à la fin de vos études secondaires.

Vos parents, agriculteurs, matériellement modestes, mais moralement riches, ont choisi pour leurs filles, vous-mêmes et vos deux sœurs - qui vous entourent ce soir - de vous envoyer à l'internat dès le collège, comme s'ils souhaitaient que vous puissiez toutes les trois faire votre choix de vie, eux qui étaient, l'un et l'autre, enfants d'agriculteurs.

En quelque sorte, vous avez eu la chance d'avoir un père et une mère qui vous transmettront une foi en l'enseignement. Une foi qui ne vous quittera jamais comme une première fidélité.

J'en profite pour saluer votre mère et votre oncle -le frère de votre père trop tôt décédé- qui sont présents ce soir, et dont j'ose me faire le porte-parole pour dire combien la fierté familiale vis-à-vis de votre parcours doit être grande.

Vous faites donc vos études secondaires dans l'Yonne, puis, après avoir obtenu le Baccalauréat en 1992, vous suivez une formation en droit public à l'université de Dijon.

Vous décrochez en 1997 une maîtrise franco-allemande de droit public, qui vous a d'ailleurs permis d'effectuer une partie de votre scolarité en Allemagne, à l'université de Rhénanie-Palatinat de Mainz.

Une première approche de droit public comparé, que vous allez développer par la suite. Car, c'est à noter, vous êtes férue de comparaison, puisque vous participez à la rédaction depuis 2000, au travers de la mission de Coopération juridique européenne, des lexiques juridiques français-estonien et français -slovaque.

C'est après votre maîtrise de droit public que vous vous installez à Paris pour poursuivre vos études à l'université Paris 2 Panthéon-Assas, où vous obtenez un diplôme d'études approfondies de droit public dont le sujet de recherche fut déjà consacré au Parlement :

« *l'inviolabilité des parlementaires en France, suite à l'adoption de la loi constitutionnelle du 4 août 1995* » sous l'autorité du professeur Pierre Avril, qui lui aussi est présent à vos côtés ce soir.

Déjà donc, vous êtes attirée par le parlement. A tel point que vous commencez une thèse, sur les commissions d'enquêtes parlementaires, toujours avec Pierre Avril. Thèse qui est pour le moment en suspens, car vos activités professionnelles vous ont empêché de la mener à terme, mais dont j'ai cru comprendre que vous ne désespériez pas de la reprendre...

Cette « fidélité » au Parlement ne vous quittera plus, même si c'est du côté de l'exécutif que vous faites vos premiers pas professionnels.

En effet, bien que la première porte à laquelle vous ayez frappé ait été celle de l'Hôtel de Lassay, c'est finalement dans le gouvernement de Lionel Jospin que vous faites vos premières armes en 2000, d'abord comme chargée de mission au Ministère de l'Environnement.

Ensuite en 2001 comme conseillère technique chargée des relations avec le Parlement et les élus auprès de Laurent Fabius, alors ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

J'aurais là beaucoup de choses à dire car, le conseiller que vous avez remplacé et qui quittait le poste en question, qui est présent ce soir, a été mon propre assistant parlementaire... Mais ceci est une autre histoire !

En 2002, vous avez subi directement l'échec de la gauche aux élections présidentielles, c'est d'ailleurs toujours une blessure pour nos collaborateurs qui du jour au lendemain ont à reconstruire un parcours professionnel.

Vous, chère Christine, avez su rebondir dans l'enseignement. En 2002, vous prenez un poste d'attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à l'université du Mans. Vous enseignez alors vos matières de prédilection, le droit constitutionnel, le droit administratif, le droit des services publics.

Car votre autre « fidélité » c'est le droit et l'enseignement. De fait, même si vous avez changé d'orientation en 2004, vous êtes aujourd'hui encore chargée de cours en droit, notamment en droit des collectivités territoriales et en contentieux constitutionnel à l'Université de Paris 1.

Permettez-moi, à ce moment de mon intervention, de saluer une personne qui a compté dans votre itinéraire professionnel : Jean-Claude Colliard. Auprès de lui, vous vous êtes beaucoup investie dans l'enseignement.

En 2004 c'est votre fidélité militante qui vous rattrape.

Les convictions qui vous animent vous amènent à vous rapprocher de l'action. Ainsi, en 2004, vous devenez cheffe de cabinet de Myriam Constantin, adjointe au maire de Paris, poste que vous occuperez jusqu'en 2008.

En 2008, vous franchissez une étape supplémentaire et vous décidez de vous présenter aux élections municipales à Paris sur la liste du 13^{ème} arrondissement. Vous deviendrez conseillère municipale en 2011, jusqu'à la fin du mandat.

Ce choix de Paris, il vous est cher. Il a même été déterminant car je sais que vous avez renoncé à d'autres opportunités par fidélité, là encore, à votre engagement de militante parisienne.

Parallèlement, vous revenez à vos premières amours : le travail parlementaire, en rejoignant Dominique Baert que vous aviez connu lors de votre passage au cabinet de Laurent Fabius, lorsqu'il était déjà membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Depuis, vous ne vous êtes pas quittés !

Comme dit Dominique Baert de vous : « *Christine est d'une fidélité exemplaire, aux femmes et aux hommes avec lesquels elle travaille, aux idées qu'elle défend, aux engagements qu'elle prend* ».

Ce portrait ne serait pas complet si je n'ajoutais pas qu'il y a une dernière grande fidélité qui vous anime : le féminisme.

Quiconque vous connaît sait qu'il doit faire attention à ses propos au sujet des femmes. Dominique Baert d'ailleurs aime vous taquiner sur ce sujet.

Mesdames, Messieurs,

Christine Rimbault est une femme de fidélités. Elle est autant militante et volontaire qu'elle sait être rigoureuse et précise dans les rédactions juridiques. C'est aussi une femme discrète. Elle ne dira pas, par exemple, qu'elle suit des cours de natation pour apprendre le crawl en ce moment, comme elle dit peu qu'elle a été longtemps investie dans une chorale.

Chère Christine Rimbault, vous avez donc plusieurs cordes à votre arc. C'est pour ces raisons que j'ai accueilli avec beaucoup d'enthousiasme l'idée de proposer votre nom pour l'Ordre national du Mérite. Car il s'agit pour moi de rendre hommage à ces collaborateurs, à ces femmes et à ces hommes qui, auprès de responsables politiques et aussi parfois en responsabilité, se consacrent à faire vivre les idées, les projets, les débats. Il s'agit à travers vous de célébrer une conception de l'engagement au service de l'intérêt général.

C'est enfin l'occasion de vous témoigner, de façon plus personnelle, l'estime que tous, au sein de l'Assemblée nationale, vous portent. Le milieu dans lequel nous évoluons, députés, fonctionnaires, collaborateurs, n'est pas – nous le savons tous aussi- un milieu qui se caractérise à chaque instant par la tendresse et la magnanimité...

Pourtant, au troisième étage du Palais Bourbon, comme chez les parlementaires de la commission des finances qui vous côtoient, à l'université auprès de vos élèves, vous êtes unanimement appréciée.

Vous êtes l'exemple type de ce « rouage essentiel » que représentent les collaborateurs parlementaires. Vous vous attellez sans relâche, au quotidien, et j'ajouterai même jour et nuit parfois !- à faciliter les relations entre les députés, nos concitoyens, les services de l'Assemblée nationale, et l'ensemble des acteurs institutionnels nationaux et locaux. Face à la multiplicité et la complexité croissante des missions qui sont les vôtres, non seulement vous savez répondre présente mais en plus vous le faites sans jamais vous départir de votre enthousiasme communicatif, et d'une grande bienveillance.

Je sais d'ailleurs combien vous êtes une « ressource » pour vos collègues qui n'ont de cesse de venir dans votre bureau, dont la porte est constamment ouverte.

Christine Rimbault, je vous adresse au nom de tous vos amis, vos parents et collègues, ici rassemblés, toutes mes félicitations.

(Remise des insignes)

Christine Rimbault, c'est avec beaucoup de plaisir qu'au nom du Président de la République, nous vous faisons Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.